

Compte rendu du Conseil du 14 mars 1981

GATECEL ouvre la séance en informant le Conseil du décès de deux Présidents d'honneur de l'Union des Physiciens, M^{lle} COURTIN et M. DELAHAYE dont l'action, pour notre Association, fut très importante pendant la guerre, puis juste après la guerre. A la demande de M^{me} SIGLI, il modifie l'ordre des questions placées à l'ordre du jour.

LYCEES D'ENSEIGNEMENT GENERAL.

GATECEL rend compte de l'action du Bureau.

Rappel de la position de l'Association, sur le programme de Terminale D, prise en Assemblée générale à Rennes : sensiblement même progression en D et en C mais avec des commentaires différents.

L'Inspection Générale de Physique ayant décidé de conserver l'actuel programme de physique en Terminale D et de développer celui de chimie en l'orientant vers la biochimie, le problème de la participation de l'association à un groupe de travail sur ce programme s'est posé. Le Bureau, tout en maintenant sa position de principe, a finalement accepté d'y participer pour y défendre les positions suivantes :

- l'augmentation de l'horaire n'est que de (0,5 + 0,5). La demi-heure de T.P. ajoutée doit permettre l'amélioration des conditions dans lesquelles ils se déroulent et non correspondre à un alourdissement du programme,
- la structure générale du programme ne doit pas être bouleversée et les compléments doivent être peu nombreux si l'on ne veut pas, une fois de plus, arriver à un programme surchargé. Si la ligne générale du programme a été conservée, nous arrivons cependant à quelque chose de trop lourd à notre gré.

Démarche auprès de M. SAUREL, Directeur des Lycées, pour :

- faire part de l'inquiétude de l'Association quant au risque de voir gonfler encore les effectifs en classe de seconde alors qu'il faudrait les diminuer pour tenir compte des difficultés d'une Seconde commune. M. SAUREL nous a donné l'assurance que le nombre total de classes de Seconde ne diminuerait pas plus de 40 sur 10 000,

- faire part de notre désaccord sur le programme de la Terminale D,
- demander que les programmes et commentaires de Première soient revus pour, d'une part, les alléger et, d'autre part, aboutir à la rédaction de commentaires distincts pour les sections C et D,
- demander à ce que programmes et commentaires des classes terminales soient revus, à partir de novembre prochain, pour tenir compte du premier bilan que l'on peut faire après une année d'enseignement.

M. SAUREL ne s'est pas montré opposé à ces réajustements de programmes et commentaires, il donnera une réponse précise au cours de la prochaine rencontre avec une délégation du Bureau le 17 mars.

IZBICKI craint que les allègements de programme, s'ils se font, concernent les parties les plus modernes qui viennent d'être introduites, parce qu'elles présentent des difficultés pour les professeurs, ceux-ci n'ayant bénéficié d'aucune formation continue.

Une discussion s'engage d'où il ressort que, seul le groupe de travail ayant rédigé les programmes, est habilité à les réviser pour leur conserver leur cohérence et que la demande d'allègement de l'U.d.P. ne porte pas spécifiquement sur les parties modernes du programme.

GATECEL demande s'il ne serait pas judicieux de vérifier que, localement, il n'y a pas de suppression de classes de Seconde, comme l'affirme M. SAUREL, de manière à l'informer immédiatement s'il s'avérait que, dans certaines Académies, les choses se déroulent beaucoup plus mal.

M^{me} CALMET ne pense pas que nous soyons en mesure de faire une telle enquête et que, de toute manière, les suppressions sont planifiées et que nous n'y changerons rien.

BAZIN dit, qu'à sa connaissance, dans l'Académie de Reims, aucune suppression de postes de Physique n'est prévue.

M^{me} SIGLI pense que ce sont les délégués rectoraux qui seront touchés et non les titulaires, la non suppression de poste n'est donc pas entièrement rassurante, elle a d'ailleurs fait part du problème des délégués rectoraux à M. SAUREL.

M^{me} GÉLY estime que les sections académiques devraient tout de même essayer de s'informer.

— Les avis étant partagés sur cette question, aucune enquête générale n'est donc envisagée, mais le Bureau souhaite être informé des situations locales par les Sections académiques.

BLAIN informe le Conseil de la parution au B.O. du 5 mars des programmes de la classe de Seconde avec un long préambule dont il n'avait jamais été question devant le groupe de travail et qui n'a pas été présenté au C.E.G.T. Par contre, les commentaires ne sont pas publiés. Or, ce sont avant tout les commentaires qui avaient été modifiés pour tenir compte des remarques des collègues après un an d'enseignement. Il propose donc de demander à l'Inspection Générale comment elle compte diffuser les commentaires.

BAZIN fait remarquer que si l'on peut se féliciter de voir les objectifs du programme explicités dans le texte de présentation, celui-ci développe ensuite longuement les possibilités d'emploi de techniques nouvelles d'éducation. Quel type d'enseignement vise-t-on, quel rôle veut-on nous faire jouer ?

— Le problème des horaires du Baccalauréat 1981 est ensuite évoqué. Des pétitions ont été lancées à ce sujet par plusieurs Sections académiques. VIGNON (Grenoble) indique que le Rectorat s'est abrité derrière le fait que la décision était nationale et non académique.

M^{me} GÉLY rappelle, qu'au Conseil d'octobre, on avait demandé aux Présidents de sections académiques de chercher à savoir si les heures de rattrapage pour les redoublants avaient bien été créées. Dans son Académie, les choses se sont passées selon les modalités prévues.

M^{lle} GUILLEMAN : dans l'Académie de Paris, la situation varie beaucoup d'un lycée à l'autre. Point de vue partagé par plusieurs Présidents de Sections académiques.

LES COLLEGES.

GATECEL rappelle l'échec de nos démarches auprès de la Direction des Collèges pour faire reconnaître la nécessité d'abaisser les effectifs des élèves à 18 pour les faire manipuler, malgré nos propositions de formation de groupes à partir de plusieurs classes.

— Après demande d'audience au Ministre, une délégation du Bureau a été reçue par un de ses Conseillers techniques, rencontre courtoise mais laissant peu d'espoir d'aboutir. Le Bureau a alors tenté de rencontrer syndicats et associations de parents d'élèves.

Difficulté de rencontre des syndicats : dans un premier temps, seul le S.N.E.S. a répondu à notre appel et nous n'avons abouti qu'à une déclaration commune (à laquelle fut associée l'A.P.B.G.) ; projet de rencontre avec le S.N.A.L.C. le 22 avril.

Des délégations du Bureau ont rencontré les 2 principales associations de parents d'élèves P.E.E.P. et F.C.P.E. Celles-ci semblent disposées à diffuser des informations que nous leur fournirons pour sensibiliser les parents aux problèmes spécifiques de l'enseignement des sciences physiques dans les Collèges.

— Dossier premier cycle : M^{lle} BARBOUX rappelle son objet (éditorial de janvier) et demande aux Présidents de Sections académiques de rechercher les bonnes volontés pour alimenter ce dossier qui est encore bien mince.

M^{lle} BARBOUX rend compte de l'enquête menée dans les Collèges :

- grand nombre de réponses (les enquêtes menées avec la collaboration des sections sont plus efficaces que celles publiées par le canal du Bulletin),
- la situation concernant les effectifs évolue peu ou même se dégrade : 10 % de groupes de plus de 24 élèves,
- pour le personnel de laboratoire, la situation varie beaucoup d'un Collège à l'autre : il n'y en a pas dans les Collèges récemment créés,
- beaucoup de Collèges manquent encore de salles spécialisées.

GATECEL rend compte de l'analyse du Bureau concernant le nouveau brevet des collèges :

- diplôme pratiquement délivré par le chef d'établissement (le Conseil de classe n'est que consulté) même par des établissements privés sous contrat ; quel rôle peut en effet jouer le Jury qui ne possède que la proposition du chef d'établissement et du dossier ?
- comment organiser pratiquement une coordination entre différents établissements ? Va-t-on imposer la même progression à tous les professeurs d'un département ?

GATECEL demande si, pour l'ensemble des problèmes concernant les Collèges, quelqu'un désapprouve l'action du Bureau ou suggère d'autres modes d'action.

Pas de réponse, on passe au point suivant de l'ordre du jour.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

FOULON présente l'action du Bureau.

— Réalisation de deux enquêtes importantes concernant les sections F₃ (Electrotechnique) et F₇ (Biochimie) ; ceci nous a permis de comprendre mieux la complexité des problèmes des « es-

sais et mesures » de la série F_3 : l'U.d.P. reste attachée à la thèse fondamentale « c'est le même professeur de sciences physiques qui est chargé des cours et des T.P. dans une même division ».

— Participation à des réunions de travail concernant la nouvelle grille horaire des sections F et des programmes applicables à la rentrée 1982 (pour les classes de 1^{re}) et à la rentrée 1983 (pour les classes de Terminale). Si nous sommes satisfaits d'y voir des T.P. de sciences physiques dans la quasi totalité des sections F, nous n'acceptons pas les diminutions horaires projetées en F_3 et F_9 : nous en avons informé la Direction des Lycées au cours de l'audience accordée à l'U.d.P. en mars dernier.

— En ce qui concerne la Classe de F_7 , l'U.d.P. a rencontré l'U.d.P.B.M. (naturalistes du technique) pour faire le tour des problèmes d'enseignement. Contrairement au vœu de cette dernière, nous voulons que la 2 T_3 reste une classe d'orientation vers les F_5 , F_6 , F_7 ; les 2 h optionnelles d'initiation ne doivent donc pas être entièrement consacrées à la biologie mais aussi au dessin industriel fort important dans les sections F_5 (physicien).

WINTHER rappelle que l'an prochain, de nouveaux programmes entrent en application dans les L.E.P. Les « classes laboratoires » permettant l'enseignement sous forme de T.P. - cours sont enfin officialisées. L'effectif des groupes pour cet enseignement est, conformément à nos vœux, limité à 18. Par contre, les crédits nécessaires pour équiper les établissements ne sont pas débloqués. A l'occasion de la mise en place de ce nouveau programme, le Bureau propose l'édition d'une brochure spéciale, éditée en commun avec l'A.P.M.E.P. (professeurs de L.E.P. sont bivalents) dans laquelle seraient publiés programmes, commentaires et articles pour illustrer les nouveaux programmes et les méthodes pédagogiques mises en œuvre dans les « classes laboratoires ». Cette brochure aurait pour objectif de rendre service aux collègues tout en faisant connaître nos deux Associations (U.P.D. - A.P.M.E.P.). L'opération risquant d'être coûteuse, la brochure ne peut cependant pas être proposée gratuitement.

M^{me} PION ne voit pas l'intérêt d'une opération qui concurrence les C.R.D.P. qui vendront aussi programme et commentaires.

M^{me} CALMET estime que l'édition de la brochure ne se justifiait vraiment que si elle était gratuite.

IZBICKI demande dans quelles proportions la brochure est consacrée aux programmes et commentaires d'une part, aux articles d'autre part.

WINTHER : environ 1/3 - 2/3.

MAURAS demande si l'U.d.P. pourra faire face à des demandes aussi nombreuses : nous avons déjà 3 bulletins premier cycle, faudra-t-il aussi en prévoir pour les L.E.P. ?

MAUREL : non, nous ne demandons pas de bulletins spéciaux, certains d'entre nous travaillent déjà depuis longtemps avec le B.U.P. tel qu'il est.

M^{me} ANFRAY : va-t-on réussir à vendre cette brochure ?

Nos collègues des L.E.P. vont acheter programmes et commentaires dans les C.R.D.P.

GATECEL : le Conseil paraissant peu enthousiaste pour ce projet, le Bureau va le réexaminer.

LABORATOIRES.

GATECEL : En ce qui concerne le personnel de laboratoire, la situation reste boquée, il n'y a pratiquement plus de postes mis au concours pour le recrutement. L'estimation est, d'autre part, rendue difficile car les concours d'aides techniques sont maintenant organisés à l'échelon académique. Il faudrait donc que les sections académiques se renseignent pour savoir combien de postes sont mis au concours chez eux, s'il y en a !

Quant aux crédits de complément et de renouvellement d'équipement, la Circulaire de septembre semble avoir malheureusement eu les effets négatifs que l'on pouvait prévoir.

Au cours de la rencontre avec l'Inspection Générale au début du mois de décembre, nous avons demandé qu'une liste du matériel indispensable pour traiter le programme soit établie par l'Inspection et diffusée à tous les collègues pour que ceux-ci puissent justifier leurs demandes auprès de leur Conseil d'établissement. Cette demande fut rejetée. Nous allons la présenter le 17 mars à M. SAUREL.

NICOD : dans mon établissement, j'ai obtenu ce que je demandais.

Cette intervention est suivie de nombreuses autres qui montrent qu'en général la situation est beaucoup moins favorable.

GATECEL fait remarquer que NICOD est dans un établissement possédant des classes préparatoires à des concours où les travaux pratiques sont pris en compte.

BLAIN estime qu'à terme même ces établissements ne pourront pas maintenir leur équipement.

M^{me} CALMET estime que c'est un domaine où l'U.d.P. doit avoir une action vigoureuse, elle propose une action dure : un arrêt de travail.

CHATROUX : l'U.d.P. n'est pas un syndicat et n'est pas habilitée à donner un ordre de grève.

M^{me} CALMET : l'Association des professeurs de Sciences économiques l'a fait : arrêtons-nous une semaine de faire des travaux pratiques.

Cette proposition recueille l'accord du Conseil.

BAZIN propose une action dès avril.

GATECEL considère qu'une telle action doit être préparée, car il faut éviter les risques d'échecs. Il faut avoir le temps d'informer les collègues.

L'action est prévue à la rentrée de septembre, après information des collègues et des parents d'élèves. Le Bureau est chargé de la mettre sur pied.

QUESTIONS DIVERSES.

Formation continue.

GATECEL informe le Conseil d'une démarche menée auprès de M^{me} FENEUILLE, chargée au Ministère des problèmes de formation continue. Cette démarche a été menée conjointement avec nos collègues des autres associations de spécialistes, au sein de la Conférence des Présidents.

M^{lle} BARBOUX rend compte de l'entrevue : trois expériences sont menées dans trois Académies : Lyon, Poitiers, Versailles. M^{me} FENEUILLE propose d'informer régulièrement des correspondants des associations sur le déroulement de ces expériences. Nous avons fourni à M^{me} FENEUILLE les coordonnées de nos présidents de section académique qui ont accepté de jouer le rôle de correspondant.

M^{me} SARRAZIN nous informe d'une autre expérience menée dans l'Académie de Limoges et essentiellement destinée aux professeurs du 1^{er} cycle.

GATECEL indique que nous avons rappelé nos positions de principe sur la formation continue à M^{me} FENEUILLE :

- formation, assurée avec le concours de l'Université, définie conjointement par les représentants du Ministère, les membres de l'Enseignement Supérieur concernés et les professeurs représentés par leur Association,
- formation assurée pendant le temps de travail.

M^{me} CALMET fait remarquer que si cette formation se déroule pendant le temps de loisir des professeurs, elle ne voit pas

pourquoi les représentants du Ministère auraient un rôle dans la définition de ses modalités.

Journées de Besançon.

GATECEL : ces journées ne sont pas encore inscrites sur la liste des stages ministériels, il nous a fallu cependant prévoir leur organisation dès maintenant (*).

BERNARD présente l'organisation prévue :

Vendredi 6 novembre : conférences.

Samedi 7 novembre : ateliers, présentation de matériel, présentation d'expériences.

Dimanche 8 novembre :

matin : Inspection Générale,

après-midi : compte rendu des ateliers, Assemblée générale.

Lundi 9 novembre :

matin : conférences,

après-midi : visites.

BERNARD demande s'il lui est possible d'organiser un banquet au prix de 200 francs par personne. Le Conseil lui demande de trouver une solution moins chère.

Cotisation.

MAURAS propose : 90 F abonnement réduit,
25 F cotisation,
40 F cotisation collègue.

Renouvellement du Conseil.

Propositions du Bureau :

M. BLAY, 1^{er} cycle en remplacement de M. CHAUMAT (1^{er} cycle),

M. VIOVY, représentant la Société Chimique de France en remplacement de M^{lle} CARRETO,

M^{lle} BERLEMONT, classes préparatoires en remplacement de M. WALTER (classes préparatoires).

Date de l'Assemblée générale.

GATECEL propose la date du 14 juin, qui est acceptée, puis lève la séance.

(*) Nous avons appris, depuis le Conseil, que nos journées étaient effectivement inscrites (ainsi que le stage du C.N.E.S. de septembre 1981).